

## Séance du Jeudi 10 Novembre 2022

Convoqué le 28/10/2022, le conseil s'est réuni le jeudi 10/11/2022 à 18h30  
 Absents = L. Vanardois (procuration à A. Blessemaille)  
 F. Carteron (procuration à H. Villard)  
 Le Secrétariat est assuré par T. Nonnotte.

→ Rapport sur la Qualité du Service Public Eau et Assainissement - - - - - 28/11

Après exposé de la synthèse du rapport présenté par le 1er adj, sur proposition du maire, le conseil émet un avis favorable unanime.

→ Nomenclature Comptable M57 - - - - - 29/11  
 Sur proposition du maire, le conseil, à l'unanimité, accepte la mise en place d'une nomenclature développée plutôt qu'abrégée.

→ DM2 2022 - - - - - 30/12  
 Pour couvrir de nouveaux frais de scolarité (Thise et Pouligney) ainsi que de réception (11 Novembre à Paréaumont); il est nécessaire d'inscrire =  
 - + 6000 € au compte 6042/011;  
 - + 1000 € au compte 6232/011;  
 Adoptée à l'unanimité.

→ Recensement 2023  
 Agent recenseur - - - - - 31/12  
 Le conseil autorise le maire à signer un arrêté pour nommer Noreille Cucyot = agent recenseur.

→ ACCA de Braillans - Location - - - - - 32/12  
 Sur proposition du maire, le conseil accepte = 10 poux, 1 abs; de louer un emplacement à l'ACCA pour stationner une caravane moyennant une location de 50 €/An et 5kg de gibier pour repas TIC.

→ Convention Territoriale Globale - - - - - 33/12  
 Avis Favorable sur le projet de CTG et autorisation au maire pour signer la convention s'y rapportant.

→ Divers - - - - -  
 - Repas des aînés, le 21/01/2023 à Braillans  
 - Voeux 2023 = le 14/01/2023 - Braillans exclusif  
 - TIC le 26/11/22

La séance est levée à 20h -

Le Maire,

Le Secrétaire,

Les Conseillers,

